

SOMMAIRE

- Normes harmonisées
- Brides et leurs assemblages
- Chariots industriels
- Fixations
- Engins de terrassement
- CEN et Brexit
- Paliers lisses

NORMES DU MOIS

- XP E 10-100-2 - Méthodes de mesurage dimensionnel - Evaluation des écarts géométriques
- NF EN 1092-1 - Brides en acier désignées PN
- NF EN ISO 4042 - Revêtements électrolytiques des fixations

1
3
4
5
5
6
6



lettre

Normalisation mécanique, acier et caoutchouc

DÉCEMBRE 2018 N° 158

édito

L'actualité européenne prédomine dans ce dernier numéro de l'année 2018 : normes harmonisées, Brexit...

Ce dernier numéro est aussi le dernier sous ma signature.

Heureux et fier d'avoir dirigé l'UNM durant 18 ans, j'en quitte la direction fin décembre pour me consacrer pleinement à mes responsabilités au sein de la FIM. Vincent Verneyre, mon adjoint depuis un an, en qui j'ai toute confiance, va me succéder.

Je tiens à remercier tous ceux que j'ai rencontrés au cours de ces années, qui ont œuvré à mes côtés, qui ont soutenu mes actions et qui s'investissent dans les travaux de normalisation.

Je remercie aussi tous les collaborateurs de l'UNM sans lesquels rien n'aurait pu se faire.

*Ce fût une belle aventure !
Enrichissante, passionnante,
exigeante...*

Je vous souhaite de joyeuses fêtes.

*Philippe CONTET,
Directeur Général*

NORMES HARMONISÉES

La Commission européenne a publié ce 22 novembre 2018 un appel à renouveler l'engagement politique en faveur du Marché unique. Cet appel est associé à plusieurs initiatives, dont une Communication intitulée : "Normes harmonisées : renforcer la transparence et la sécurité juridique pour un Marché unique totalement fonctionnel".



La Communication s'ouvre par un rappel de l'importance des normes pour assurer l'interopérabilité, faciliter l'introduction d'innovation et renforcer la confiance des consommateurs dans les produits et les services placés sur le marché. La Commission souligne qu'un système de normalisation fonctionnant bien contribue à la croissance économique, soutient l'innovation et la compétitivité des entreprises européennes et assure

que les niveaux de sécurité et de protection de l'environnement et de la santé des consommateurs fixés par la législation sont effectivement atteints. Elle réaffirme donc son attachement à la Nouvelle Approche, système flexible reposant sur le consensus de tous les acteurs.

Ce système connaît pourtant des difficultés. Dans certains secteurs, la citation des normes au Journal Officiel de l'UE (ce qui leur confère



●●● Normes normalisées

le statut de normes harmonisées donnant présomption de conformité aux exigences essentielles de la réglementation) accuse un retard et des blocages significatifs. Par ailleurs, la Commission cite la jurisprudence de la Cour de Justice de l'UE, et notamment l'arrêt "James Elliot" (C-613/14), qui l'a conduite à s'interroger sur la manière dont elle supervise le système de la Nouvelle Approche.

L'objectif de la Commission est donc de mieux suivre et évaluer le développement des normes harmonisées, autant du point de vue des aspects techniques des normes que du caractère inclusif et transparent du processus de normalisation lui-même.

Afin d'atteindre cet objectif, quatre actions sont prévues :

- Eliminer aussi rapidement que possible le stock de normes dont la citation au JOUE est bloquée ;
- Revoir les processus internes pour uniformiser les procédures de citation au JOUE en s'appuyant sur les bonnes pratiques existantes ;
- Elaborer un guide sur les aspects pratiques de la mise en œuvre

du Règlement 1025/2012 sur la normalisation. Ce guide contiendra notamment :

- des précisions sur le nouveau format de demande de normalisation ;
 - des clarifications sur la répartition des rôles entre la Commission et les consultants HAS ;
 - des recommandations pour améliorer la cohérence et la rapidité des procédures d'évaluation des normes harmonisées dans tous les secteurs.
- Renforcer de manière continue le système des consultants HAS. Cette action comportera également un volet visant à renforcer les liens entre les services de la Commission chargés de la législation d'harmonisation et les comités techniques responsables de l'élaboration des normes harmonisées.

Ces mesures devraient permettre de rationaliser et de rendre plus transparent un processus qui a pu paraître grippé ces dernières années, notamment dans des secteurs clés comme la construction ou les dispositifs médicaux. Néanmoins, les acteurs de la normalisation doivent

demeurer vigilants afin que ces actions n'introduisent pas davantage de rigidité dans un système dont l'un des principaux avantages, comme le souligne la Commission européenne elle-même, est justement sa flexibilité. Au cours des discussions récentes autour du nouveau format de demande de normalisation, le CEN et le CENELEC ont ainsi fait part de leurs inquiétudes concernant l'introduction d'une date limite de validité et d'un programme de travail très fermé qui risqueraient de retirer aux comités techniques la marge de manœuvre nécessaire à l'élaboration des normes. La Commission européenne prévoyant d'ouvrir un dialogue avec toutes les parties prenantes, l'occasion doit être saisie de souligner une nouvelle fois que la souplesse du système de la Nouvelle Approche est l'une des composantes essentielles de son succès.

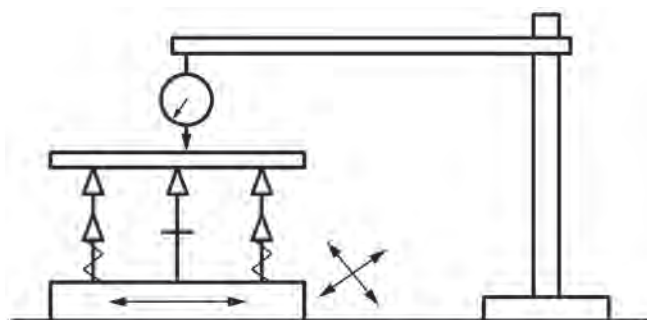


Source : Camille Cloitre – AFNOR NORMALISATION

NORMES DU MOIS

XP E 10-100-2

MÉTHODES DE MESURAGE DIMENSIONNEL - EVALUATION DES ÉCARTS GÉOMÉTRIQUES



La norme expérimentale XP E 10-100-2 décrit des méthodes de mesure permettant d'évaluer les écarts géométriques et la conformité relativement aux spécifications géométriques définies dans la NF EN ISO 1101 : planéité, rectitude, cylindricité, circularité, profil d'une ligne ou d'une surface sans référence, orientation, position, système de références spécifiées. Les spécifications

géométriques avec zones de tolérance variable ne sont pas couverts par cette norme.

Cette norme donne des indications sur le processus permettant d'évaluer les mesurands pour les différentes spécifications géométriques. Les principes de la NF EN ISO 1101 sont déclinés en fixant le mesurand et en donnant des exemples d'application. Des généralités sur les opérations d'extraction, de filtrage et d'association qui sont nécessaires pour évaluer l'écart géométrique toujours selon la norme NF EN ISO 1101, sont également décrites.

Avantage : elle regroupe en un seul documents 8 normes de mesure dimensionnel sur les écarts de rectitude (NF E 10-101), de planéité (NF E 10-102), de circularité (NF E 10-103), de cylindricité (NF E 10-104), de parallélisme (NF E 10-106), de perpendicularité (NF E 10-107), de localisation (NF E 10-108) et sur les références spécifiées (NF E 10-105).

+ d'infos sur : www.unm.fr >>> normes du mois

BRIDES ET LEURS ASSEMBLAGES

Les délégués allemands, anglais, finlandais et français ont validé l'avancement du programme de travail dynamique du comité européen CEN/TC 74, réuni à Berlin le 18 octobre 2018.



Pour la série des normes EN 1092, la révision de la partie 1 sur les brides en acier, désignées PN (brides d'origine européenne) est maintenant publiée. La révision de la partie 2 sur les brides en fonte a démarré sous la responsabilité de Pierre Oehler (Saint Gobain PAM), avec pour feuille de route l'introduction des grands diamètres sur le modèle des brides en acier.

Concernant la série des normes EN 1759, la proposition allemande de révision de la partie 1 sur les brides en acier, désignées Class (brides d'origine américaine), a été finalisée. Ce projet de révision prend en compte les normes américaines ASME pour les aspects géométriques et les relations pressions/températures. Quant à la série des normes EN 1514 et EN 12560 qui traitent des dimensions des joints pour les brides désignées PN et Class, les projets pour la révision des parties 1 et 2 sur les joints plats non métalliques avec ou sans insert et les joints spiralés, sont toujours en cours de rédaction.

La révision de l'EN 13555 sur les paramètres de joints et les procédures d'essais intègre maintenant les joints RTJ et élastomères, la détermination numérique des constantes de joint et les essais (Q_{smax}) des joints en graphite tendre.

La révision de la série des normes EN 1515 sur la boulonnerie pour assemblages à brides, est ralentie faute d'animateur du groupe de travail. Seule la révision de la partie 4 qui prescrit la sélection de la boulonnerie pour assemblages à brides pour les équipements relevant de la Directive européenne Équipements sous pression a été finalisée et le projet devrait prochainement être soumis à l'enquête. Les travaux sur les autres parties 1 à 3 n'ont pas encore débuté.

Pour la série des normes EN 1591, la proposition française est pratiquement en phase d'approbation par les comités membres. Le sujet majeur de la série (partie 1) relatif à la méthode de calcul des assemblages à brides, est quant à lui, toujours en cours de discussion. Le principal point porte notamment sur la remise en cause par les experts allemands du coefficient de fluage relaxation ($\Delta\epsilon_{Gc}$) introduit dans la version 2013. Les débats se poursuivront sous la responsabilité d'Hubert Lejeune (Cetim), nouvellement désigné animateur du groupe face à une candidature allemande.

Prochaine session du comité technique et de ses groupes de travail en octobre 2019 à Londres.

NORMES DU MOIS

NF EN 1092-1 BRIDES EN ACIER DÉSIGNÉES PN

La version 2018 de la norme NF EN 1092-1 remplace celle de 2013. Elle constitue la première partie d'un ensemble de quatre normes sur les brides PN en divers matériaux (acier, fonte, alliages de cuivre, alliages d'aluminium). L'objectif de cette révision est la mise à jour de certaines exigences afin d'être en adéquation avec l'état de l'art et la Directive Equipements sous Pression 2014/68/UE entrée en vigueur en juillet 2016.

Largement référencée dans les normes du domaine des équipements sous pression, elle spécifie les prescriptions pour les brides circulaires en acier PN 2,5 à PN 400 de diamètres nominaux DN 10 à DN 4000. Elle définit les types de brides et leurs portées de joint, les dimensions, les tolérances, les filetages, les dimensions des boulons, les états de surface des faces de joints des brides, le marquage, les matériaux, les relations pression/température et les masses approximatives des brides.

Cette nouvelle version s'appuie sur la norme NF EN 12516-1 (édition 2014) pour la résistance mécanique des enveloppes d'appareils de robinetterie en acier, pour les relations pression/température (p/T) et les valeurs nominales de contrainte de conception des brides réalisées en aciers moulés de type 21. En particulier, elle introduit les spécifications relatives à l'épaisseur des brides de types 36 (collet estampé à collerette longue) et 37 (collet estampé) et ajoute des exigences pour les brides de type 5 pour les PN 160 à PN 400.



+ d'infos sur : www.unm.fr >>> normes du mois

CHARIOTS INDUSTRIELS

Le comité européen s'investit dans la mise en place des nouveaux formats d'annexes des normes harmonisées qui contiennent les spécifications correspondant aux exigences de la directive européenne Machine.



L'élaboration des annexes européennes (Annexes ZA) des normes de sécurité développées en filière parallèle (EN et ISO) revient au comité technique européen correspondant. Pour les chariots industriels, c'est donc au CEN/TC 150 de fournir ces annexes qui doivent apparaître aux différentes étapes de vote sous un nouveau format très détaillé. Ce même comité, réuni à Bruxelles le 20 novembre 2018, a fait de ces annexes le point central des discussions. Leur contenu vient d'être modifié à la demande de la Commission européenne afin de le rendre plus lisible. Elles détaillent par paragraphe de la norme concernée les exigences de la Directive Machine couvertes. Cette nouvelle rédaction a des conséquences immédiates sur le travail de tous : experts investis en normalisation et permanents des bureaux de normalisation. De plus, pour les normes dont les chefs de projets ne sont pas des ressortissants européens : peut-on attendre d'eux une même implication à propos d'une exigence purement européenne ? En parallèle, plusieurs réunions se sont déroulées au plan international. D'abord à Brême, le 21 septembre 2018 où 26 délégués ont participé aux réunions du comité international ISO/TC 110 (chariots de manutention) et de ses sous-comités SC1 (terminologie) et SC 2

(chariots automoteurs). Les délégations chinoise et américaine représentaient à elles deux la moitié des participants. Au cours de cette réunion, l'Allemagne a cédé à la Chine la présidence du sous-comité SC 5 en charge des questions de développement durable. Ce changement était attendu puisque le fruit d'un jumelage initial entre les deux pays. La délégation française a alerté les délégués à propos d'une proposition espagnole relative aux chariots portuaires potentiellement couverts par l'EN ISO 3691-4 laquelle traite des chariots sans conducteur et leurs systèmes. Les éventuels recouvrements ne pourront être détectés qu'après une étude attentive de la proposition par le comité et une

demande de clarification auprès du demandeur.

Puis, le sous-comité SC 4 (chariots tout-terrain) s'est réuni à Sydney le 1^{er} novembre 2018. Le point a été fait sur le travail comparatif entre les normes ISO, australienne, américaine et européenne traitant des exigences de sécurité et vérification pour les chariots à portée variable. Ce travail, débuté il y a plus d'un an maintenant, vise à harmoniser le contenu et les prescriptions de façon à n'obtenir qu'un seul document pertinent mondialement. Des divergences subsistent mais le sous-comité technique est optimiste sur un futur consensus puisqu'il décide de soumettre sans attendre le projet à une première enquête. Autre point important des discussions : les signaux manuels. Le projet de norme ISO 23676 a pour objet de définir la signification des signaux faits par des tiers à l'usage de l'opérateur du chariot tout-terrain : l'exercice n'est pas trivial puisque certains signaux peuvent être perçus de manière contradictoire selon les pays ou bien selon les engins, par exemple les grues. Le sous-comité a décidé de maintenir le projet, convaincu de son intérêt, tout en demandant aux pays participants d'investiguer plus au niveau national afin de dégager de l'ensemble de ces signaux manuels ceux étant identifiés comme communs à tous.

Brève

CEN

Des experts avertis



Deux nouveaux documents sont mis à disposition des experts participants aux travaux techniques des comités européens de normalisation.

Le premier : un code de conduite à tenir pendant les réunions. Sept principes à avoir présents à l'esprit : oeuvre commune, conduite éthique, consensus, représentation...

Le deuxième donne les meilleures pratiques pour améliorer l'efficacité des réunions des groupes de travail : avant, pendant et après.

A lire et relire sans contrainte !

+ d'infos sur : <https://boss.cen.eu>

FIXATIONS

Douze délégations représentant l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie ont fait état de leurs positions respectives aux réunions du comité international ISO/TC 2 et de ses comités qui se sont tenues du 15 au 19 octobre 2018 à Montréal. La France s'est vue confier de nouvelles responsabilités avec le pilotage de la révision des 9 normes de goupilles cannelées.



© DR

Le contrôle réception (ISO 3269) a nourri les débats, en particulier les dispositions offertes au client sur les suites à donner au lot de fixations en cas de litige ; une rédaction adéquate prévenant le rejet d'un lot sans raison valable par le client final a été trouvée, levant ainsi le dernier obstacle à l'approbation de la norme.

Les modifications majeures (domaine d'application, nouvelles dimensions pour le calibre d'affleurement)

apportées à la norme des vis à tête fraisée à six pans creux à capacité de charge réduite (ISO 10642) ont pour conséquence une nouvelle enquête technique. Un examen attentif du modèle de rédaction proposé pour les normes de produits a révélé des règles précises pour définir leur contenu, en particulier la présentation des tableaux de dimensions des vis.

Les valeurs de dureté à spécifier dans la norme de caractéristiques mécaniques

des écrous (ISO 898-2) ont constitué une phase délicate des débats. Les différences entre les valeurs théoriques selon Alexander et les valeurs actuellement appliquées et adaptées aux pratiques industrielles ont été largement débattues. L'aspect industriel a prévalu, et la plupart des valeurs de la norme en vigueur ont été conservées. Les valeurs théoriques seront conservées dans le rapport technique qui traite des aspects techniques de conception (ISO/TR 16224) assorties d'explications pour faire le lien entre les deux.

Début 2019, il est prévu que les premiers commentaires sur la révision de la norme des vis à tôle en acier traité thermiquement (ISO 2702) donne lieu à une réunion dédiée.

Lyon devrait être la prochaine ville choisie pour la prochaine réunion en octobre 2019.

ENGINS DE TERRASSEMENT

Les nouvelles technologies sont au centre des débats, mais aussi les concepts pour un développement durable promus par l'Europe et par des pays comme la Chine.



© LIEBHERR

Pas moins de treize pays et près de 70 participants (avec une délégation chinoise particulièrement imposante) étaient présents à Liuzhou (Chine) du 22 au 26 octobre 2018 pour le comité international ISO/TC 127 et ses quatre sous-comités.

Si l'ensemble des instances a atteint son rythme nominal pour les thèmes classiques tels que la sécurité des machines, les essais ou la terminologie,

de nouveaux sujets émergent et ont retenu l'attention des participants. Cette nouvelle dynamique conduit en premier lieu à établir officiellement le Groupe de Consultation du Président (Chair Advisory Group ou CAG), chaque comité membre étant libre d'y désigner jusqu'à deux délégués. Ensuite, une nouvelle structure spécifique sous la forme d'un groupe ad-hoc sera chargée d'établir une meilleure communication entre les groupes traitant des protocoles de communication et de sécurité (échange de données sur chantier et avec la base, robotisation...). En complément, la Chine propose la création d'un nouveau sous-comité sur le développement durable (éco-conception, économie circulaire...) et les Etats-Unis un nouveau projet de norme sur les ports de communication pour les systèmes anti-collision spécifiques des engins

de terrassement ainsi que la prise en compte de nouveaux types de matériels comme les systèmes à dépression (vide) pour les excavations.

Afin de rationaliser les ressources des experts, la tendance est à l'élaboration de ces sujets techniques dans des groupes joints entre deux comités (par exemple ISO/TC 23 pour les machines agricoles, ISO/TC 82 pour les mines ou ISO/TC 195 pour la construction et génie civil et ISO/TC 127). Le Japon demande que les procédures internes de l'ISO soient améliorées, car au moment des enquêtes menées par le Secrétariat Central, seuls les membres du comité responsable des travaux sont invités à s'exprimer. Or si deux comités ont travaillé sur le sujet, leurs membres peuvent être différents et comble de l'ironie, certains membres ayant contribué sur le sujet ne seront pas informés de l'enquête.

NORMES DU MOIS

NF EN ISO 4042 REVÊTEMENTS ÉLECTROLYTIQUES DES FIXATIONS

Neuf ans de travail intense et refonte totale de son contenu pour la nouvelle édition de la norme NF EN ISO 4042. Cette nouvelle version s'applique désormais à toutes les fixations.

Evolution majeure : cette norme spécifie les exigences applicables aux revêtements et aux systèmes de revêtements électrolytiques des fixations en acier, principalement destinés à la protection contre la corrosion et à l'obtention de caractéristiques fonctionnelles.

Elle définit les exigences liées au risque de fragilisation par l'hydrogène, les spécifications pour la commande, et les conditions de stockage.

Elle tient compte des finitions sans chrome VI, précise les exigences pour la tenue minimale à la corrosion, les aspects fonctionnels et de conception, et définit la désignation pour les systèmes complexes.

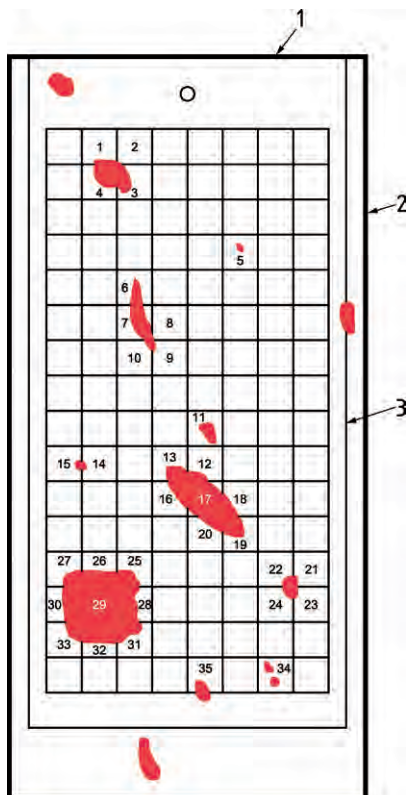


Figure 1 et Figure E5 de la NF EN ISO 4042:2018

+ d'infos sur : www.unm.fr >>> normes du mois

CEN ET BREXIT

En vertu d'une période de transition, l'organisme britannique de normalisation, BSI, continuera à avoir les droits et obligations des membres du CEN et du CENELEC à part entière, indépendamment de l'accord politique, ou autre, entre l'UE et le Royaume-Uni jusqu'au 31 décembre 2020.



Afin d'assurer la stabilité du système européen de normalisation et de garantir la sécurité juridique et la continuité au niveau technique et politique des normes européennes, le CEN et le CENELEC, en assemblée générale le 23 novembre 2018 ont convenu d'appliquer une période de transition allant de la date de Brexit (prévue pour le 29 mars 2019) au 31 décembre 2020 [...].

Cette approche protège BSI et ses parties prenantes britanniques après la date "Brexit", en maintenant entre autres leur appartenance à des orga-

nismes techniques, leur présidence et leurs secrétariats, et établit un filet de sécurité pour protéger le CEN et le CENELEC des incertitudes juridiques. Cela garantira la stabilité nécessaire au niveau technique et politique, indépendamment des scénarios politiques entre l'UE et le Royaume-Uni, afin que le système dispose de suffisamment de temps et d'informations pour s'adapter [...].

BSI s'est félicitée de la décision susmentionnée des Assemblées Générales du CEN et du CENELEC et a exprimé son engagement à coopérer avec les autres membres du CEN et du CENELEC dans ce processus.

Source : Communiqué d'Elena Santiago Cid – Directrice générale du CEN

PALIERIS LISSES

Le comité membre japonais, qui détient le secrétariat du comité et de trois sous-comités, a marqué sa présence avec la participation de 12 délégués.

Après un discours d'ouverture célébrant un demi-siècle de travaux normatifs et rappelant à chacun les prémices et les objectifs futurs du comité international ISO/TC 123 et des sous-comités, les délégations allemande, autrichienne, britannique, française, japonaise, sud-coréenne et thaïlandaise ont pris part aux réunions qui se sont déroulées du 24 au 26 octobre 2018, à Berlin.

Temps forts de ces rencontres :

- Sous-comité 7

La nomination d'un nouveau président, Dr Korenaga (JISC) et la présentation de 2 propositions d'étude nouvelle japonaises. La première porte sur la modification de surface par pénétration de lubrifiants solides avec traitement des microfosses, la seconde, sur une méthode d'essai d'adhérence dynamique pour pièces revêtues de carbone diamant amorphe (DLC) dans des conditions lubrifiées.

La révision de deux normes publiées récemment, afin qu'elles restent en phase avec l'état de l'art. Ces normes sont relatives aux matériaux des patins pour paliers à patins oscillants et aux matériaux antifriction à film fluide pour turbocompresseurs de véhicule. Direction la Chine pour les prochaines réunions qui sont programmées les 6, 7 et 8 novembre 2019, à Hangzhou.

- Sous-comité 8

La présentation par le Pr Fillon, chef de la délégation française, chercheur en tribologie à l'Institut Pprime (Poitiers), d'un nouveau sujet d'étude qui spécifie une approche approximative des analyses thermohydrodynamiques pour les paliers lisses. Cette méthode est le résultat d'une collaboration franco-japonaise de longue date.

ENVOI À L'AFNOR POUR ENQUÊTE PUBLIQUE

+ d'infos sur www.unm.fr
>>> produits et services
>>> catalogue

- Aciers pour béton armé - Aciers soudables lisses - barres et couronnes • A 35-015
- Aciers pour béton armé - Barres et couronnes non soudables à verrous • A 35-017
- Aciers pour béton armé - Treillis soudés de surface constitués de fils de diamètre inférieur à 5 mm • A 35-024
- Câbles en acier - Sécurité - Partie 3: Informations pour l'utilisation et la maintenance • EN 12385-3
- Câbles en acier - Sécurité - Partie 5: Câbles à torons pour ascenseurs • EN 12385-5
- Terminaisons pour câbles en acier - Sécurité - Partie 7 : Boîte à coin symétrique • EN 13411-7
- Tubes sans soudure pour service sous pression - Conditions techniques de livraison — Partie 5 : Tubes en aciers inoxydables • EN 10216-5
- Soudage - Goujons et bagues céramiques pour le soudage à l'arc des goujons - Amendement 1 • ISO 13918/A1
- Brasage - Exigences de qualité pour le brasage des matériaux métalliques • ISO 22688
- Contrôle non destructif des assemblages soudés - Contrôle par ultrasons - Utilisation de la technique de diffraction des temps de vol (méthode TOFD) • ISO 10863
- Calcul de la capacité de charge des engrenages cylindriques à dentures droite et hélicoïdale - Partie 1 : Principes de base, introduction et facteurs généraux d'influence • ISO 6336-1
- Calcul de la capacité de charge des engrenages cylindriques à dentures droite et hélicoïdale - Partie 2 : Calcul de la résistance à la pression de contact (piqûres) • ISO 6336-2
- Calcul de la capacité de charge des engrenages cylindriques à dentures droite et hélicoïdale - Partie 3 : Calcul de la résistance à la flexion en pied de dent • ISO 6336-3
- Calcul de la capacité de charge des engrenages cylindriques à dentures droite et hélicoïdale - Partie 6 : Calcul de la durée de vie en service sous charge variable • ISO 6336-6
- Boulonnerie de construction métallique à haute résistance apte à la précontrainte - Système HR - Boulons à tête hexagonale (vis + écrou + rondelles) de diamètres M39 à M72 • E 25-805
- Outils de manoeuvre pour vis et écrous - Spécifications techniques - Partie 1: Clés de serrage et douilles à main • ISO 1711-1/A1
- Outils de manoeuvre pour vis et écrous - Spécifications techniques - Partie 2: Douilles à machine (impact) • ISO 1711-2/A1
- Récipients sous pression non soumis à la flamme - Partie 11 : Exigences pour la conception et la fabrication des récipients sous pression en titane et alliage de titane • EN 13445-11
- Optique et photonique - Lasers et équipements associés aux lasers - Méthode d'essai du facteur d'absorption des composants optiques pour lasers • ISO 11551
- Équipements pour les abattoirs - Boxes d'abattage - Prescription relatives à la sécurité et à l'hygiène • U 66-053
- Aciers de précontrainte - Partie 4 : Barres • A 35-045-4
- Produits consommables pour le soudage - Électrodes enrobées pour le soudage manuel à l'arc des aciers à haute résistance - Classification • ISO 18275
- Produits consommables pour le soudage - Fils pleins et baguettes pleines pour le soudage par fusion du cuivre et des alliages de cuivre - Classification • ISO 24373
- Documentation technique de produits - Représentation des cannelures et des dentelures • ISO 6413
- Spécification géométrique des produits (GPS) - Méthodes de mesurage dimensionnel - Partie 2 : Evaluation des écarts géométriques • E 10-100-2
- Caractéristiques mécaniques des fixations en acier au carbone et en acier allié - Partie 3 : Rondelles de forme plane de classes de qualité spécifiées • ISO 898-3
- Brides et leurs assemblages - Brides circulaires pour tubes, appareils de robinetterie, raccords et accessoires désignées PN - Partie 1 : Brides en acier • EN 1092-1
- Tuyaux et flexibles en caoutchouc et en plastique renforcés par des fils métalliques - Essai d'impulsions hydrauliques avec flexions • ISO 6802
- Transmissions pneumatiques - Vérins, série à 1 000 kPa (10 bar) - Dimensions d'interchangeabilité des chapes d'extrémité de tige • ISO 8140
- Machines-outils - Évaluation environnementale des machines-outils - Partie 2 : Méthodes pour mesurer l'énergie apportée aux machines-outils et aux composants de machines-outils • ISO 14955-2
- Récipients sous pression non soumis à la flamme - Partie 1 : Généralités - Amendement 2 - Modification du domaine d'application, ajout conception • EN 13445-1/A2
- Récipients sous pression non soumis à la flamme - Partie 2 : Matériaux - Amendement 2 • EN 13445-2/A2
- Réservoirs de stockage - Réservoirs parallélépipédiques en acier de capacité 1500 litres et au-dessus pour stockage non enterré de liquides divers • E 86-255
- Vibrations mécaniques - Mesurage et évaluation des vibrations de machines - Partie 8: Systèmes de compresseurs alternatifs • ISO 20816-8
- Chariots tout-terrain - Prescriptions de sécurité et vérification - Partie 2 : Chariots à portée variable rotatifs • EN 1459-2+A1
- Chariots tout-terrain - Prescriptions de sécurité et vérification - Tracteurs à portée variable • CEN/TS 1459-8
- Équipement des services de secours et de lutte contre l'incendie - Raccords Keyser • S 61-708
- Équipement portable de projection d'agents d'extinction alimenté par des pompes à usage incendie - Équipements mousse portables - Partie 4 : Générateurs de mousse PN 16 haut foisonnement • EN 16712-4
- Caoutchouc - Génération et collecte des particules émises par l'usure des pneumatiques et de la route (TRWP) - Méthode de simulation routière en laboratoire • ISO 22638
- Ingrédients de mélange du caoutchouc - Soufre - Méthodes d'essai • ISO 8332
- Ingrédients de mélange du caoutchouc - Silices hydratées précipitées - Partie 3 : Méthodes d'évaluation dans un mélange de solution de caoutchouc styrène-butadiène (S-SBR) et butadiène (BR) • ISO 5794-3
- Matériel forestier - Scies à chaîne portatives - Essai de rebond • ISO 9518

MISE EN VENTE PAR L'AFNOR

- Matériaux métalliques - Essai de traction - Partie 2 : Méthode d'essai à température élevée • ISO 6892-2
- Matériaux métalliques - Essai de fluage uniaxial en traction - Méthode d'essai • ISO 204
- Aciers de précontrainte - Partie 1 : Prescriptions générales • A 35-045-1
- Aciers de précontrainte - Partie 2 : fils • A 35-045-2
- Aciers de précontrainte - Partie 3 : Torons • A 35-045-3

Nouveaux travaux

Tuyaux en caoutchouc

Révision des 3 normes. La 1^{ère} (NF EN ISO 1403) fixe des prescriptions pour trois types de tuyaux à armature textile pour l'eau, la 2^{ème} (NF EN ISO 3861) spécifie celles des tuyaux pour sablage et grenailage. La 3^{ème} (NF EN ISO 6807) est relative aux tuyaux destinés au passage de boues. Au plan français, ces travaux sont suivis par la commission UNM PNC-PFTU "Tuyaux et flexibles en caoutchouc".

Ces travaux vous intéressent, contact : n.ludivion@unm.fr

Goupilles cannelées

La révision de 7 normes NF EN ISO 8739 à NF EN ISO 8745 sur les goupilles cannelées vient de démarrer. Elles concernent les goupilles à cannelures constantes sur toute la longueur débouchantes, à cannelures progressives et à cannelures centrales constantes. Au plan français, ces travaux sont suivis par la commission UNM 04 "Fixations - Mécanique générale".

Ces travaux vous intéressent, contact : v.dusseque@unm.fr



Union de la Normalisation
de la Mécanique

CS 30080
92038 La Défense Cedex
Tél. : 33 1 47 17 67 67
Fax : 33 1 47 17 67 99
E-mail : info@unm.fr
www.unm.fr

Bureau de Normalisation
par délégation d'AFNOR

agenda

Soudage

Brève

Une distinction pour Jérôme Dietsch (IS)

L'IIW (Institut International de la soudure) a récompensé Jérôme Dietsch (Institut de Soudure) en lui remettant la "médaille Thomas" pour son implication dans les activités conjointes de l'IIW et des normes internationales ISO. Créée en 1997, cette médaille commémore plus de 50 ans de participation à l'IIW de la famille Thomas et leur promotion de la normalisation internationale dans le domaine du soudage.

Jérôme Dietsch est un membre actif au sein de la commission VI terminologie de l'IIW, des comités techniques et de groupes de travail ISO qui traitent les produits consommables pour le soudage, la gestion de la qualité et la qualification du personnel. Son intérêt pour la terminologie de la soudure l'a conduit, début 2018, à prendre la présidence de l'ISO/TC 44/SC 7 "Représentation et terminologie".

+ infos : <http://iiwelding.org/>

UNM 16	20/12/2018
Froid - Sécurité et environnement	
UNM AC 34	20/12/2018
Couverture métallique	
UNM 01	08/01/2019
Mécanique - Environnement et responsabilité sociétale	
UNM 906	10/01/2019
Presses	
UNM 08	11/01/2019
GPS - Spécification	
UNM 32	14/01/2019
Transmissions hydrauliques	
UNM 34	15/01/2019
Éléments de raccordement hydrauliques et pneumatiques	
UNM AC 107	15/01/2019
Aciers pour service sous pression	
UNM 362	17/01/2019
Appareil à pression (UPV)	
UNM 763	17/01/2019
Dispositifs de sûreté contre les surpressions	
UNM PNC-MP	18/01/2019
Matières premières	
UNM 955	21/01/2019
Matériel agricole fixe	
UNM 275	23/01/2019
Équipements d'agitation et de mélange	
UNM 761	24/01/2019
Robinetterie industrielle	
UNM 865	30/01/2019
Rayonnages statiques en acier	